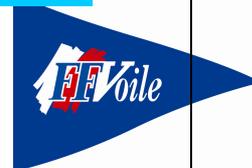


## Challenge de ligue Midi Pyrénées de Voile



**Le dimanche 29 mai**  
**Régate du « Tariquet »**  
**Lieu : Lac de Thoux St-Cricq**

**Autorité Organisatrice : Club de Voile de Thoux St-Cricq**

**Terminologie** : le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie bateau ou windsurf selon le cas.

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B,
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers seront précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements des championnats fédéraux.
- 1.4. le règlement du Challenge de Ligue Légers de la Ligue Midi-Pyrénées de Voile
- 1.5. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) : Dériveur intersérie, Quillards de Sport figurant sur la table FFV Voile Légère, Optimist, Open Bic, Catamarans figurant sur la table FFV des ratings catamaran de sport, **Planche à voile Race Board**
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant à Marc Galindo : marc-yvan.galindo@orange.fr
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformitéLes concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

### 4 DROITS A PAYER

Néant

## 5 PROGRAMME

### 5.1 Confirmation d'inscription :

Jour et date : 29 mai de 9 h 30 à 10 h 45

### 5.2 Jours de course :

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement 1 <sup>ière</sup> course	Classe(s)
29 mai	11 h 00	Toutes

### 5.3 Pas de signal d'avertissement après 16 h 00

## 6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront : affichées selon la Prescription Fédérale.

## 7 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront affichés en annexes : Parcours de type construit

## 8 SYSTEME DE PENALITE

Pour les catamarans, les windsurfs, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 9 CLASSEMENT

9.1 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2

9.2 Classement avec le Système de Points à Minima de l'Annexe A.

## 10 COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 11 PRIX

Des prix seront distribués comme suit : lors de la proclamation des résultats

## 12 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## 13 ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## 14 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

- Marc Galindo 05 61 15 75 96 ou 07 86 82 10 96 – [marc-yvan.galindo@orange.fr](mailto:marc-yvan.galindo@orange.fr)

- Gilles VINTEJOUX 05 61 63 68 96 – [gilles.vintejoux@orange.fr](mailto:gilles.vintejoux@orange.fr)

-Le camping peut vous accueillir, contactez Laurence, Raphaël ou Guy Mougey au 05 62 65 71 29

**Attention : il est interdit de camper dans l'enceinte du club !**

Pour les accompagnateurs, le restaurant « **Le relais Gascon** » situation idéale sur le lac pour suivre la régata, contactez Sylvain au 05 62 65 74 22 (prudent de réserver)